



# NOTE D'INFORMATION

N° 19.14 – Avril 2019

Depp

DIRECTION DE L'ÉVALUATION,  
DE LA PROSPECTIVE  
ET DE LA PERFORMANCE

DEPP-DVE  
61-65, RUE DUTOT  
75732 PARIS CEDEX 15

Directrice de la publication : **Fabienne Rosenwald**  
Édition : **Bernard Javet**  
Maquettiste : **Anthony Fruchart**  
e-ISSN 2431-7632

## Évaluations repères 2018 de début de CE1 : premiers résultats

► À la rentrée scolaire 2018, l'ensemble des élèves de CE1 a été évalué en français et en mathématiques (780 000 élèves dans près de 31 000 écoles).

En français, les élèves rencontrent des difficultés marquées dans le domaine de la lecture et de la dictée de mots.

En mathématiques, les résultats pointent des difficultés en résolution de problèmes et pour les calculs en ligne.

Comme cela a déjà été observé dans d'autres dispositifs d'évaluation, les écarts sont importants entre les élèves du secteur public et ceux du secteur privé. Au sein du secteur public, les élèves de REP et de REP+ sont plus souvent en difficulté.

Les filles présentent des performances plus assurées dans les différents domaines évalués en français. Ce n'est pas le cas en mathématiques, où les garçons affichent de meilleurs résultats. Enfin, les réussites sont hétérogènes selon les académies.

### Équipe Repères CP-CE1, DEPP\*

► En septembre 2018, plus de 780 000 élèves de cours élémentaire première année (CE1), scolarisés dans près de 31 000 écoles publiques et privées sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Cette évaluation a été construite par la direction de l'évaluation de la prospective et de la performance (DEPP) à partir d'orientations définies avec le conseil scientifique de l'Éducation nationale (CSEN) et la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Il s'agit de proposer dès le début d'année, des repères permettant aux enseignants de bien apprécier les acquis qui ancrent les apprentissages de CE1. Les professeurs peuvent identifier les besoins individuels de chaque élève le plus rapidement possible et apporter une aide mieux adaptée. Les évaluations sont donc conduites en début d'année et non pas à la fin, l'objectif étant de déterminer comment accompagner au mieux un élève tout au long de l'année. Ce dispositif s'inscrit dans une stratégie pédagogique appelée « réponse à l'intervention » qui a fait ses preuves dans d'autres pays.

Le protocole d'évaluation permet de dresser un panorama de certaines des compétences développées au cours du CP. En français, les repères choisis visent à évaluer les connaissances et compétences de trois des attendus du programme en lecture et compréhension de l'écrit :

– identifier des mots rapidement, décoder aisément des mots inconnus irréguliers,

reconnaître des mots fréquents et des mots irréguliers mémorisés ;

- lire et comprendre des textes adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves ;
- lire à voix haute avec fluidité.

Un des attendus du programme en étude de la langue a aussi été évalué : orthographier les mots les plus fréquents.

En mathématiques, ce sont cinq des attendus des programmes qui ont été évalués.

Dans le domaine nombres et calculs :

- comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer ;
- nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers ;
- résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul ;
- calculer avec des nombres entiers (calcul en ligne, calcul mental).

Dans le domaine espace et géométrie :

- reconnaître et utiliser les notions d'alignement, d'angle droit, d'égalités de longueurs, de milieu, de symétrie.

Les tests proposés ont été choisis parmi ceux qui permettent de repérer le mieux les éventuels obstacles à la réussite en CE1 afin de mettre en œuvre des interventions pédagogiques ciblées pour permettre à l'élève de franchir ces obstacles. L'identification de connaissances de base incomplètement maîtrisées à ce moment de l'année scolaire, pour certains élèves, doit conduire à assurer un accompagnement ciblé de l'élève au cours des premières semaines de l'année scolaire.

Pour chaque évaluation, deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer, dès le début de l'année, que les élèves rencontrent des difficultés et donc qu'un besoin d'accompagnement est identifié (seuil 1).
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles (seuil 2).

Les seuils ont été établis par la DEPP avec l'aide de groupes réunissant des enseignants de CP et CE1, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs de l'Éducation nationale. Ensuite, le traitement statistique de la DEPP, avec l'appui du CSEN a permis d'arrêter un seuil pour chaque repère.

Pour certains repères, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres repères, la notion est plus complexe ou certains items étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé. Dans tous les cas, l'objectif est le même : identifier les difficultés de chaque enfant et y remédier le plus vite possible.

Au-delà de cette utilisation dans la classe par l'enseignant, les résultats issus de cette évaluation permettent de dresser une photographie des connaissances et compétences des élèves en français et en mathématiques à l'entrée en CE1, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie.

\* Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

## En français, des résultats très fragiles en dictée de mots, et près d'un tiers des élèves qui rencontrent des difficultés importantes lors des épreuves de lecture

L'exercice de lecture individuelle de mots simples proposés aux élèves permet d'identifier près d'un tiers d'élèves qui ne lisent pas plus de trente mots en une minute (élèves fragiles ou à besoin). L'exercice individuel de lecture de texte confirme cette tendance, puisque 30,3 % des élèves lisent moins de trente mots d'un texte simple en une minute ► **figure 1**.

Si 82,5 % des élèves réussissent correctement l'exercice de dictée de syllabes, il reste encore près d'un élève sur cinq qui, en début de CE1, réécrit correctement que six syllabes sur les douze dictées. Pour la dictée de mots, avec un seuil de réussite fixé également à six mots sur douze, ce sont 23,6 % des élèves qui semblent en difficulté. Dans le domaine de la compréhension écrite, qu'ils s'agissent de réponses à des questions lues par l'élève ou par le professeur, le taux de maîtrise satisfaisant est atteint par près de quatre élèves sur cinq.

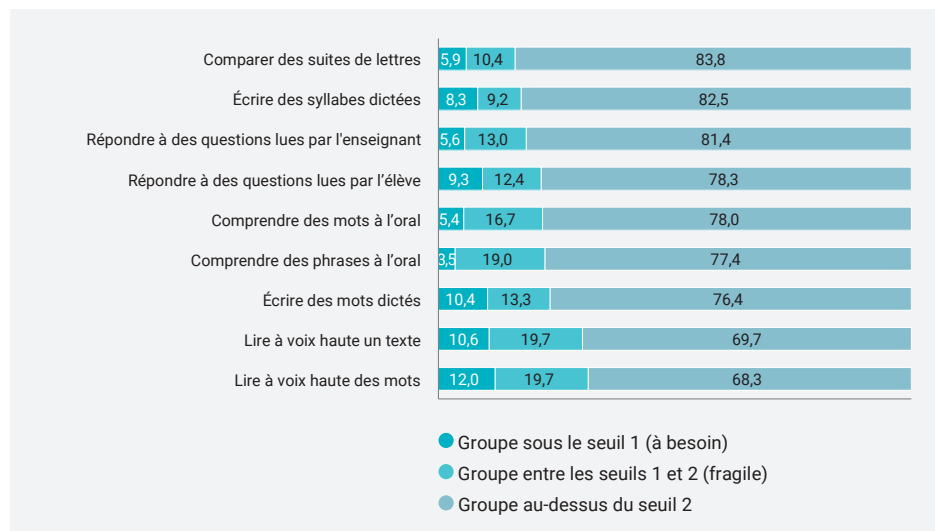
Pour la compréhension orale, les résultats sont un peu moins solides que pour la compréhension écrite, avec respectivement 78 % de réussite pour la compréhension de mots, et 77,4 % pour celle de phrases.

## En mathématiques, des difficultés importantes en résolution de problèmes et pour les exercices d'addition et de soustraction

À l'entrée en CE1, les exercices liés au domaine de la reconnaissance et de l'écriture des nombres entiers jusqu'à cent, ainsi que de leur représentation sont réussis à hauteur de respectivement 74,8 %, 69,4 % et 64,2 % de réponses correspondant au niveau satisfaisant ► **figure 2**.

Pour les exercices de calcul, seule la moitié des élèves atteignent le seuil fixé, c'est-à-dire la réussite de quatre additions en ligne sur sept et de trois soustractions en ligne sur huit. En revanche, les exercices de calcul mental sont mieux maîtrisés avec trois élèves sur quatre qui réussissent plus de sept opérations sur dix. C'est également le cas de l'exercice de géométrie proposé avec 89,4 % de réussite. Enfin, les exercices les plus échoués sont ceux du placement d'un nombre sur une ligne numérique, peu familier sans doute, pour lequel 48 % des élèves se situent en dessous du seuil 2, et surtout l'exercice de résolution de problèmes avec seulement 42,9 % des élèves qui parviennent à résoudre trois problèmes sur cinq.

### ► 1 Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en français en début de CE1 (en %)



Par le jeu des arrondis, les totaux peuvent être légèrement différents de 100.

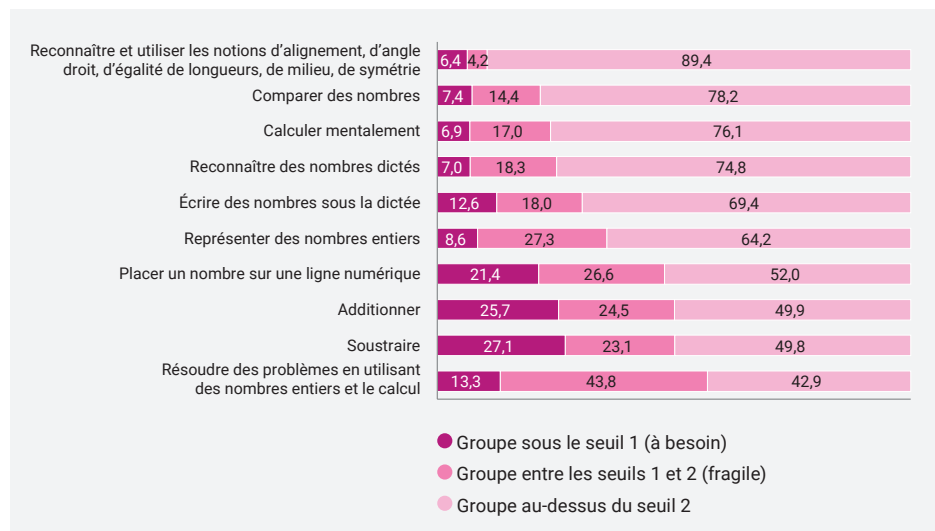
**Lecture** : en début de CE1, 10,4 % des élèves présentent des acquis fragiles dans le domaine « comparer des suites de lettres ».

**Champ** : France métropolitaine + DOM, Polynésie Française et Saint-Pierre-et-Miquelon, public + privé sous contrat.

**Source** : MENJ-DEPP, Repères CE1.

Réf. : Note d'Information, n° 19.14. © DEPP

### ► 2 Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en mathématiques en début de CE1 (en %)



Par le jeu des arrondis, les totaux peuvent être légèrement différents de 100.

**Lecture** : en début de CE1, 14,4 % des élèves présentent des acquis fragiles dans le domaine « comparer des nombres ».

**Champ** : France métropolitaine + DOM, Polynésie Française et Saint-Pierre-et-Miquelon, public + privé sous contrat.

**Source** : MENJ-DEPP, Repères CE1.

Réf. : Note d'Information, n° 19.14. © DEPP

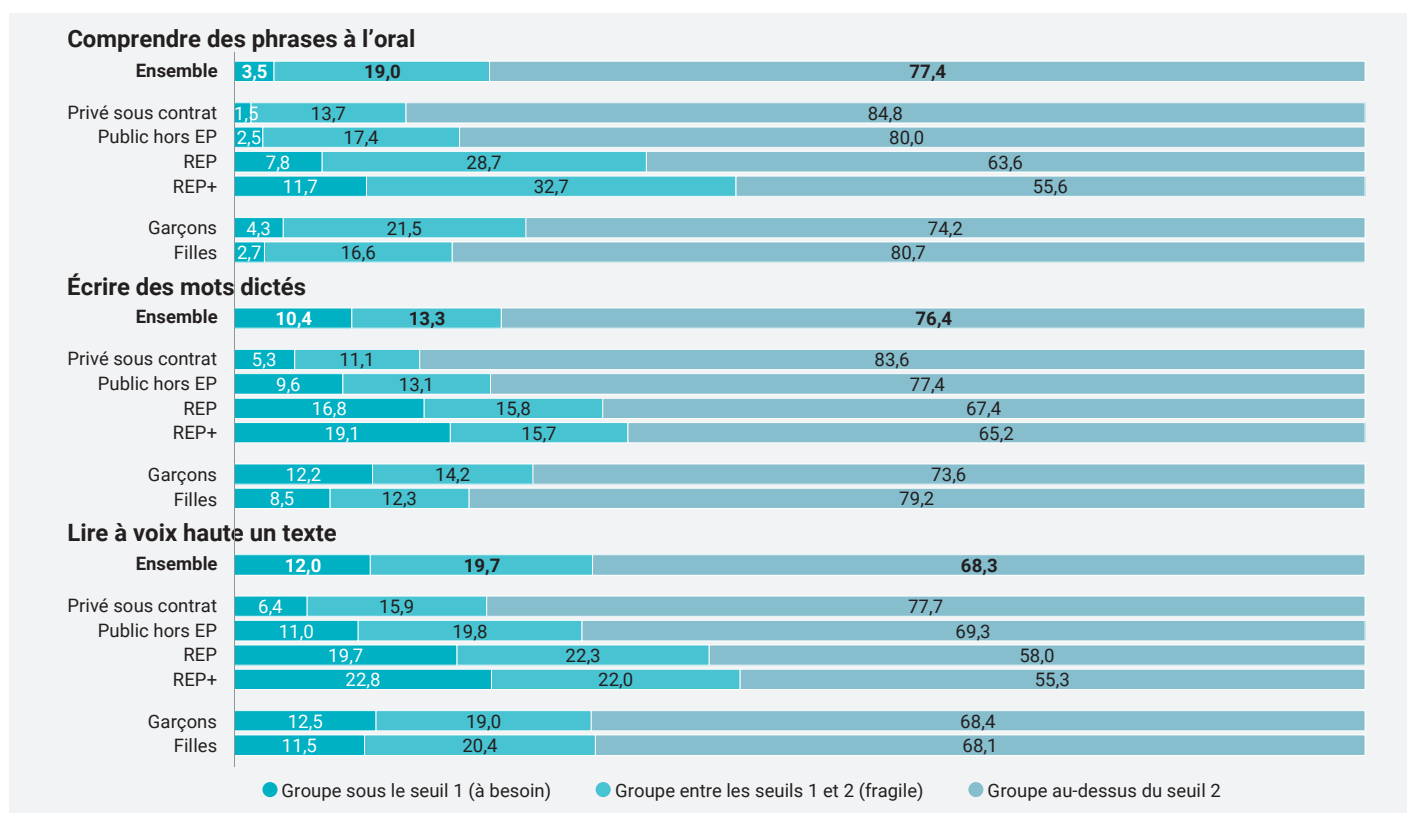
## Des réussites hétérogènes selon les exercices proposés et les publics

Des différences importantes sont constatées en fonction des compétences évaluées et du secteur de scolarisation des élèves (écoles REP+, REP, publiques ou privées). De manière générale, les élèves entrant en CE1 dans le secteur privé ont une meilleure maîtrise que les élèves du secteur public dans les domaines évalués en français (voir « Pour en savoir plus »).

Dans le secteur public, les élèves des écoles d'éducation prioritaire ont une maîtrise

moins affirmée. Cela concerne l'ensemble des domaines évalués en français, où les écarts les plus marqués sont constatés en compréhension orale : de 24 à 31 points de différence entre REP+ et public hors EP selon les exercices entre les proportions d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2). Les écarts sont les moins importants dans le domaine de l'écriture de syllabes ou de mots (respectivement 11 et 12 points) ainsi que dans la comparaison de suites de lettres (8 points). La proportion de filles présentant une maîtrise satisfaisante est comparable à celle des

► 3 Répartition des élèves dans les groupes dans trois domaines évalués en français en début de CE1 selon le sexe et le secteur (en %)



Par le jeu des arrondis, les totaux peuvent être légèrement différents de 100.

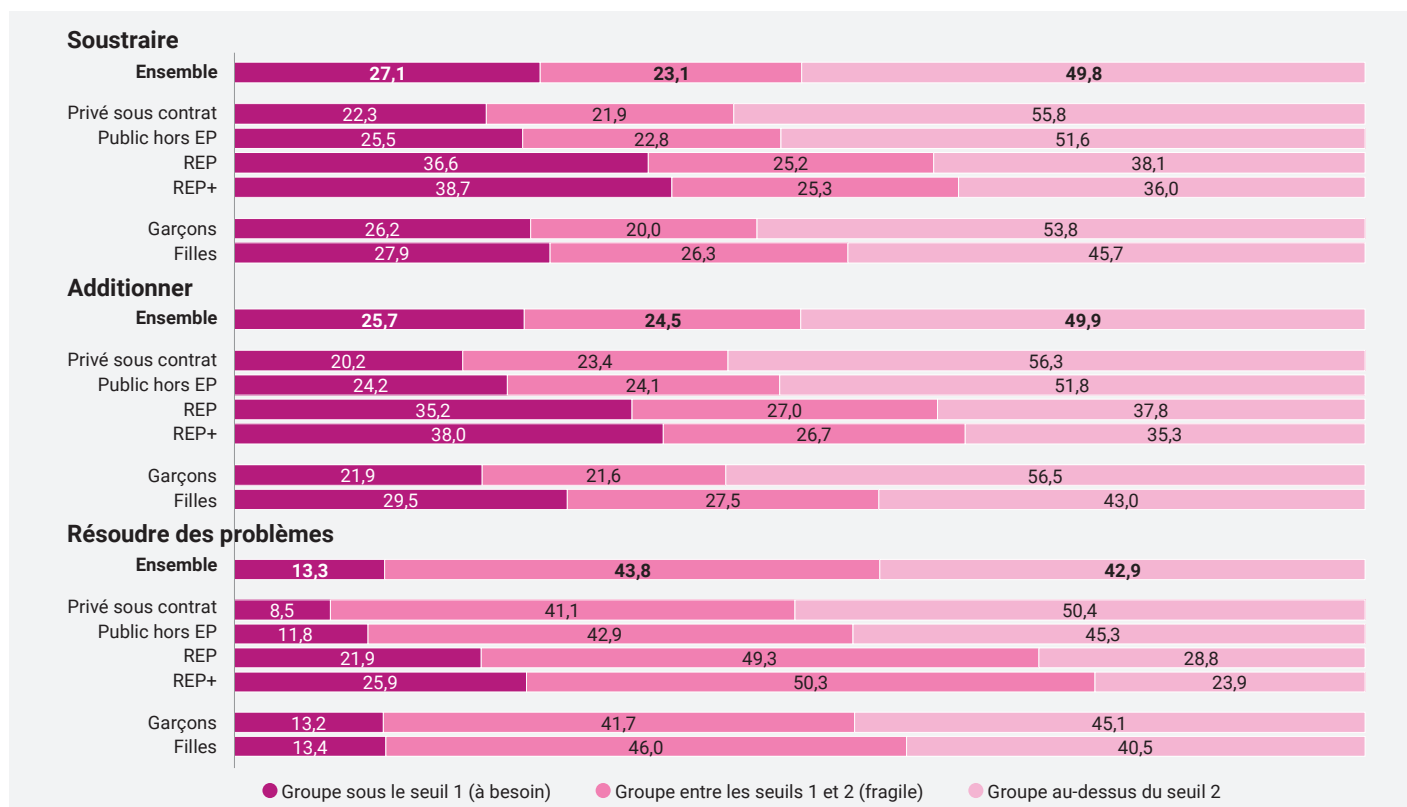
**Lecture** : en début de CE1, 32,7 % des élèves de REP+ présentent des acquis fragiles dans le domaine « comprendre des phrases à l'oral ».

**Champ** : France métropolitaine + DOM, Polynésie Française et Saint-Pierre-et-Miquelon, public + privé sous contrat.

**Source** : MENJ-DEPP, Repères CE1.

Réf. : Note d'Information, n° 19.14. © DEPP

► 4 Répartition des élèves dans les groupes dans trois domaines évalués en mathématiques en début de CE1 selon le sexe de l'élève et le secteur (en %)



Par le jeu des arrondis, les totaux peuvent être légèrement différents de 100.

**Lecture** : en début de CE1, 50,3 % des élèves de REP+ présentent des acquis fragiles dans le domaine « résoudre des problèmes ».

**Champ** : France métropolitaine + DOM, Polynésie Française et Saint-Pierre-et-Miquelon, public + privé sous contrat.

**Source** : MENJ-DEPP, Repères CE1.

Réf. : Note d'Information, n° 19.14. © DEPP

garçons dans les exercices visant à évaluer la fluence (lecture de texte ou de mot à voix haute) ► **figure 3**. Dans les autres domaines du français, les filles semblent présenter des performances plus assurées que les garçons. C'est notamment le cas en compréhension de phrases lues ainsi qu'en écriture de mots dictés (6 points d'écart dans ces deux domaines).

En mathématiques, les élèves entrant en CE1 dans le secteur privé ont aussi une meilleure maîtrise que les élèves du secteur public (voir « Pour en savoir plus » – **figure complémentaire**). Au sein du secteur public, c'est en résolution de problème que les écarts sont les plus marqués entre les performances des élèves de REP+ et ceux scolarisés hors éducation prioritaire : écart de 21 points entre les proportions d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) ► **figure 4**. On observe aussi des différences importantes dans les domaines « additionner » et « soustraire » (environ 16 points).

En géométrie, calcul mental et comparaison de nombres, les écarts sont moins marqués : environ 11 points d'écart pour chacun de ces domaines.

Dans les domaines des mathématiques pris en exemple dans la ► **figure 4**, la proportion de garçons présentant une maîtrise satisfaisante est toujours supérieure à celle observée chez des filles : 13 points d'écart pour les additions, 8 points pour les soustractions et 5 points pour la résolution de problèmes. Ces meilleures performances des garçons se retrouvent dans l'ensemble des domaines évalués dans cette discipline à deux exceptions près : la géométrie et le calcul mental (voir « Pour en savoir plus » – **figure complémentaire**).

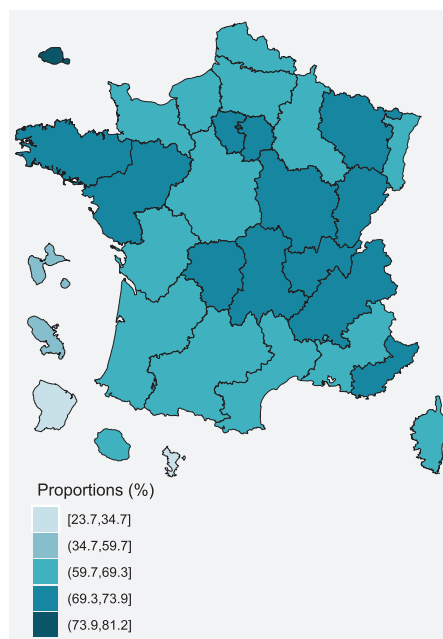
## Des réussites différenciées selon les académies

Le niveau de maîtrise des domaines évalués en début de classe de CE1 varie selon les académies. À titre d'exemple, en lecture de texte, 71,4 % des élèves sont au-dessus du seuil 2 et affichent une maîtrise satisfaisante dans l'académie de Nantes. Dans l'académie de Rennes, ils sont 73,4 % ► **figure 5**.

En Île-de-France, la proportion d'élèves au-dessus du seuil 2 s'élève à 81,3 % dans l'académie de Paris et 72,9 % dans l'académie de Versailles.

Dans une zone géographique allant de l'académie de Limoges à celle de Nancy-Metz, cette proportion varie entre 70 % et 74 %. Dans l'académie de Nice, elle est de 71,2 %. Dans les DOM, les proportions d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante sont nettement plus basses : de 23,7 % à Mayotte et 64,5 % à La Réunion.

### ► 5 Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) dans le domaine « lire à voix haute un texte » en début de CE1 selon l'académie



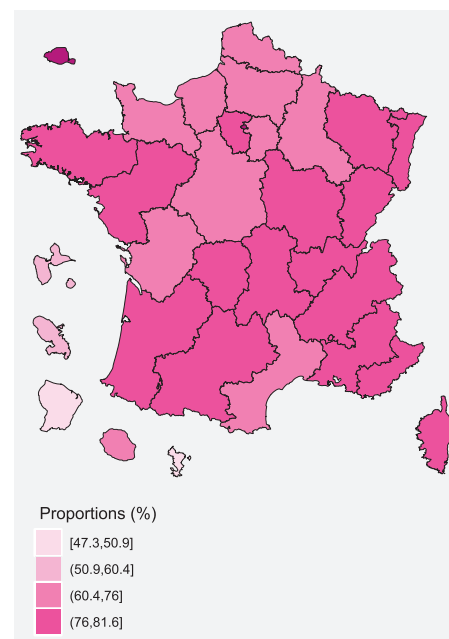
**Lecture** : en début de CE1, 73,4 % des élèves de l'académie de Rennes sont au-dessus du seuil 2 et affichent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « lire à voix haute un texte ».  
**Champ** : France métropolitaine + DOM, public + privé sous contrat.  
**Source** : MENJ-DEPP, Repères CE1.

Réf. : Note d'Information, n° 19.14. © DEPP

En mathématiques, les disparités territoriales sont assez proches de celles observées en français. La ► **figure 6** illustre cette tendance dans le domaine du calcul mental. Dans la partie ouest, les académies de Nantes (76,7 % des élèves au-dessus du seuil 2) et de Rennes (77,6 %) se distinguent à nouveau. À l'Est, les académies de Besançon (77 %), de Nancy-Metz (78,4 %) et de Strasbourg (76,6 %) présentent des taux de maîtrise satisfaisants. Dans la partie sud de la France, seule l'académie de Montpellier affiche un taux de maîtrise inférieur à 76 %. En Île-de-France, les académies de Paris (81,6 %) et Versailles (78,2 %) se distinguent. Enfin, comme en mathématiques, les élèves des DOM présentent des niveaux de maîtrise plus bas : de 47,3 % à Mayotte à 69,9 % à La Réunion.

Cette note d'information s'est attachée à présenter les premiers résultats de cette évaluation nationale exhaustive. Ils sont à mettre en regard des caractéristiques socio-économiques de chacun des territoires. Ils peuvent également être analysés avec d'autres indicateurs comme ceux des résultats aux évaluations à l'entrée en sixième ou aux *Journées défense et citoyenneté*. Enfin, les travaux présentés dans la publication de la DEPP *Géographie de l'École* peuvent éclairer leur lecture. ■

### ► 6 Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) dans le domaine « calculer mentalement » en début de CE1 selon l'académie



**Lecture** : en début de CE1, 76,6 % des élèves de l'académie de Strasbourg sont au-dessus du seuil 2 et affichent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « calculer mentalement ».  
**Champ** : France métropolitaine + DOM, public + privé sous contrat.  
**Source** : MENJ-DEPP, Repères CE1.

Réf. : Note d'Information, n° 19.14. © DEPP

#### POUR EN SAVOIR PLUS

la Note d'Information 19.14 est en ligne sur [education.gouv.fr/statistiques](http://education.gouv.fr/statistiques)

Pour accéder aux **figures complémentaires** ou à des informations complémentaires, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format XLS ».